

grande partie dans les objectifs qu'il impose à ses ministères et organismes. Ces objectifs par la suite constituent la base de la mise sur pied des programmes et de la distribution des ressources. Le degré de financement dont jouit un programme ministériel quelconque devrait refléter l'importance de ses objectifs; et, au sein de ce programme, les méthodes scientifiques, techniques et autres doivent se partager les sommes affectées à la réalisation de ses objectifs.

22. Il s'ensuit que, puisque la science n'est pas, en soi, un programme, mais plutôt un moyen employé à la réalisation des programmes, un budget scientifique au sens propre (c'est-à-dire, comme base de la répartition des ressources) ne peut être intégré logiquement à la structure et aux méthodes actuelles du gouvernement; en outre, le gouvernement n'est pas en mesure d'organiser ses processus décisionnels pour que le choix final des chefs de dépenses scientifiques puisse être fait séparément ou par une autorité différente de celle qui est responsable de l'affectation d'autres ressources à la réalisation des objectifs gouvernementaux.

23. Le gouvernement peut, toutefois, par l'entremise du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie, faire en sorte que les plans et budgets relatifs aux activités scientifiques soient triés par des analystes compétents et au fait des objectifs et activités des programmes aussi bien que des activités scientifiques menées dans l'ensemble du gouvernement, et que les conseils du Ministère soient effectivement utilisés dans le processus décisionnel.

24. On peut considérer que le rôle du MEST se trouve quelque part entre les modèles de coordination et de concertation. Le Ministère se perçoit comme faisant partie du mécanisme central d'élaboration des politiques, collaborateur du Bureau du Conseil privé, du Secrétariat du Conseil du trésor et des grands ministères scientifiques dans la préparation des propositions au Cabinet. Plutôt que de reprendre les efforts des autres, il vient compléter et coordonner les analyses scientifiques ou politiques